



Fiche terminologique n°232

TERME ÉTUDIÉ : **women's studies**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : enseignement et apprentissage : enseignement universitaire; gestion de l'enseignement : programmes d'études

DÉFINITION : "Curriculum or subject area encompassing the history and contemporary social, political, and cultural situation of women."

CONTEXTE : "Instead of making marginal additions or alternatives to present study, Women's Studies can assist in the more profound reorganization of the ways we think, read, act, and educate. Women's Studies contributes to the whole of education when it broadens its base from the concern to teach women about their heritage as women; the greater educational value of Women's Studies is not in its exclusivity but in its critique of the assumptions that have so constricted our cultural, intellectual, and moral traditions."

TERME ÉTUDIÉ : **féminologie**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES : **études féminines**

TERMES DÉCONSEILLÉS : **études de la condition féminine; études des femmes; études féministes; études sur les femmes**

DÉFINITION : « C hamp épistémologique en sciences des femmes défini par Antoinette Fouque, directrice de recherches à Paris VIII, qui a créé l'Institut d'enseignement et de recherches en sciences des femmes et le Collège de féminologie. »

CONTEXTE :

« L'invention de la féminologie

Antoinette Fouque a théorisé la différence des sexes au-delà des acquis psychanalytiques classiques. D'une question marginale elle a fait la question centrale qui oriente celles qui sont posées dans les autres disciplines, dont la prétendue neutralité objective dissimule souvent des biais conceptuels. C'est l'objet de la féminologie, néologisme forgé par l'auteure, qui lui a donné ses lettres de noblesse. C'est plus qu'un mot invitant à dépasser le féminisme; c'est une approche conceptuelle qui a permis de fonder un institut de recherche en science des femmes. La féminologie est solidaire d'un travail philosophique pour examiner les fondements de la démocratie, pour marquer le passage d'un mode de pensée idéaliste à un mode de pensée matérialiste [...] Antoinette Fouque a, par un véritable mouvement de pensée, fait passer les femmes de la condition féminine à la condition historique. »

JUSTIFICATION : Le Réseau rejette le terme «études de la condition féminine», car la notion à l'étude englobe toute l'histoire et la sociologie des femmes, et pas seulement leur condition. Il écarte également «études féministes», lui aussi trop restrictif : si le féminisme est la doctrine qui préconise l'extension des droits et du rôle des femmes dans la société, les «women's studies» s'inscrivent dans le mouvement féministe, mais ne s'y limitent pas. Le Réseau ne retient pas non plus «études des femmes» et «études sur les femmes», car ce ne sont pas les femmes elles-mêmes qui sont à l'étude, mais le contexte historique et social dans lequel elles évoluent.

Le Réseau retient «féminologie» et le synonyme «études féminines», terme approprié, l'adjectif «féminin» étant employé dans son sens de «qui a rapport aux femmes».

DATE DE RÉDACTION : avril 1996